Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID: 008-210803185-20230413-162023-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ARDENNES COMMUNE DE RANCENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RANCENNES

Séance du 13 avril 2023

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont voté
15	15	15

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de RANCENNES, sous la présidence de Monsieur Joël BOUCHER, Maire.

Date de convocation: 7 avril 2023 Date d'Affichage: 14 avril 2023

Présents: Mmes BALLERIAUX Nathalie, BIDAULT Corinne,

DEVOUGE-AUDART Evelyne, LEBEL Christine, LECLERCQ Sabine,

MM. BOUCHER Joël, CECCHI Robert, FASSON Jean-Claude, FERNANDEZ Julien,

GOOSSE Ludovic, PIERRE Eric

Absents ayant donné procuration : Mme CHAROT Christine à Mme DEVOUGE-AUDART Evelyne

M. CHARRIEAU Jean-Pierre à Mme LEBEL Christine M. CORDIOLI Julien à M. FERNANDEZ Julien M. DUPONT Philippe à M. FASSON Jean-Claude

Secrétaire: M. GOOSSE Ludovic

<u>16/2023 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE</u> FORMATION PSC1 ELEVES ECOLE DE RANCENNES

Le Maire donne lecture d'un courrier de la Directrice de l'Ecole de RANCENNES du 29 mars 2023 sollicitant une subvention exceptionnelle de 400 € pour la reconduite de la formation PSC1 engagée l'an passé et permettant à chaque élève d'être détenteur du diplôme à l'issue du CM2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, unanimement, de verser à la coopérative scolaire la participation communale requise.

Pour extrait conforme, RANCENNES, le 14 avril 2023

Le Maire,

Joël BOUCHER